

Husson étrille Attal qui a refusé de résoudre la crise budgétaire et n'assume même pas !

écrit par Christine Tasin | 10 novembre 2024



Attal a non seulement refusé les solutions mais il a refusé de s'expliquer clairement lors de son audition devant la commission des finances du Sénat. Sans doute que le triste copain-coquin de Macron l'a jouée arrogante, sûr de n'être là que pour la forme... Combien de changements, de punitions, de comptes à rendre, de sous à rendre après une audition de coquin et de copain au Sénat ??? C'est ce que l'on appelle l'alibi démocratique, qui permet finalement d'être dans une espèce de dictature qui ne dit pas son nom.

« *Je vois bien la capacité à contourner* » : Jean-François Husson mécontent des réponses de Gabriel Attal en audition

Jean-François Husson, rapporteur général de la commission des finances au Sénat se dit « un peu agacé » face à la teneur des réponses apportées ce vendredi 8 novembre par l'ancien Premier ministre, sur la gestion de la crise budgétaire...

Un peu agacé, certes, et il a au moins la franchise de le dire haut et fort, mais qu'est-ce que ça va changer ? Rien.

Jean-François Husson ressort un « un peu agacé » de [l'audition de l'ancien Premier ministre Gabriel Attal](#), en pleine responsabilité durant le premier semestre. Pendant plus de deux heures d'échanges, [parfois rudes](#), sur l'autopsie de la sévère dégradation budgétaire des derniers mois de 50 milliards d'euros, le sénateur est loin de ressortir satisfait par la lecture apportée par l'ancien chef du gouvernement. « [Il ne nous a pas apporté des réponses, je vois bien la capacité à contourner ou à enjamber](#) », commente le sénateur lorrain.

Jean-François Husson ne digère pas notamment la position inflexible de l'ex-Premier ministre, opposé à un projet de loi de finances rectificative (PLFR). [Pour une très large majorité de sénateurs, le gouvernement aurait dû porter devant le Parlement un nouveau budget au début du printemps, pour rectifier le tir, et non se limiter à des mesures de réductions de la dépense par décrets.](#) « [Le chef du gouvernement a fait le choix de passer par du réglementaire. Le réglementaire, c'est un contournement de la vie démocratique de notre pays](#) », regrette le rapporteur général.

« Il y a eu de mon point de vue, un contournement, car ça ne se règle pas par le budget de l'année suivante, ni par un projet de loi de finances de fin de gestion, ça, c'est de la technique. Or, aujourd'hui au regard de la gravité du dérapage et de notre déficit, il faut parler aux représentants qui sont élus pour cela, aux deux chambres. Le débat doit aussi avoir lieu en cet endroit, cela permet de mieux comprendre, de bien entendre, d'écouter ce qui remonte, les points de vue des différentes sensibilités et des territoires », développe-t-il. « Il y a un moment où il faut assumer, être plus clair, être plus vrai. »

« Tout cela nous a conduits dans une inaction coupable »

Le président de la commission des finances, Claude Raynal (PS) ajoute que la dissolution a aggravé la situation, empêchant le gouvernement en affaires courantes de prendre de nouvelles initiatives. Au cours de l'audition, Gabriel Attal a insisté sur les mesures préparées à destination de son successeur. « [Tout cela nous a conduits dans une inaction coupable](#) », condamne le sénateur de la Haute-Garonne. Si Gabriel Attal a assuré que le dialogue avait été permanent au cours des derniers mois entre le gouvernement et le Parlement, ce n'est pas que l'impression laissée aux deux pilotes de la mission d'information sénatoriale. « [A aucun moment, finalement, le Parlement n'est dans la boucle. Il ne va l'être qu'au moment du projet de loi de finances, c'est-à-dire en novembre-décembre, en ce qui nous concerne](#) », souligne le président Claude Raynal.

Quant à savoir si les européennes expliquent l'absence de débat parlementaire, le président évite pour le moment de préjuger les conclusions du futur rapport. « *Chacun se fera son opinion sur le sujet. Nous n'en avons pas à ce stade* ». Si Bruno Le Maire a renvoyé la balle aux acteurs en charge des arbitrages (Maignon, voire l'Élysée), Gabriel Attal s'est monté ambigu sur le sujet, indiquant que la question a pu être évoquée dans les débats internes, [tout en assurant que cette échéance n'avait pas guidé les choix du Premier ministre et du président de la République.](#)

<https://www.publicsenat.fr/actualites/economie/je-vois-bien-la-capacite-a-contourner-jean-francois-husson-mecontent-des-reponses-de-gabriel-attal-en-audition>